


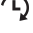


Microprogramme de 2^e cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | DIRECTION SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-811-6-2
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature-jeunesse
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 crédits

- Admission à l'automne
- Nouveau programme
-  Cours de jour
-  Cours de soir
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps partiel

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Nicole Gaboury 514 343-6661
nicole.gaboury@umontreal.ca

Présentation

Le microprogramme en enseignement du français par la littérature jeunesse est un programme de formation continue de 15 crédits qui s'adresse aux enseignants (préscolaire et primaire), aux orthopédagogues, aux conseillers pédagogiques des trois cycles du primaire, aux bibliothécaires scolaires, aux auteurs, aux éditeurs.

Il contribue à l'enrichissement des pratiques professionnelles en lien avec deux volets : l'enseignement de la langue écrite et la différenciation pédagogique.

Ce microprogramme peut servir de passage au D.E.S.S. en enseignement des langues ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues, pour les étudiants qui veulent continuer à consolider les habiletés nécessaires à leur développement professionnel.

Objectifs

La littérature jeunesse est devenue un outil incontournable au service de l'enseignement et de l'apprentissage. Ce microprogramme, principalement consacré à l'utilisation de la littérature de jeunesse à des fins d'enseignement, est une formation courte de deuxième cycle qui a pour objectif de vous outiller sur le plan de l'appropriation des programmes et du développement de compétences liées à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Deux volets sont offerts pour des cohortes. Ils peuvent être combinés pour constituer un programme de D.E.S.S. en enseignement des langues ou un de ces peut être associé à d'autres cours pour obtenir ce même D.E.S.S.

– Volet littérature jeunesse et différenciation pédagogique (15 crédits)

– Volet littérature jeunesse pour approcher la langue écrite (15 crédits)

Ces deux volets proposent :

– une mise en relief des caractéristiques des œuvres littéraires pour être en mesure de les analyser ;

– des présentations d'auteur.es, d'illustrateurs ou illustratrices, de maisons d'édition, de formes, de types et de genres de livres.

Volet littérature jeunesse et différenciation pédagogique :

– des concepts propres à la différenciation pédagogique ;

– des moyens pour différencier l'enseignement de la lecture, de l'appréciation d'œuvres littéraires, de l'écriture et de la communication orale ;

– des moyens pour interrelier les compétences en français pour enseigner plus efficacement ;

– des propositions pour mettre en œuvre une éducation inclusive (p.ex. fondées sur des approches plurilingues), qui tiennent compte de la diversité, favorise l'équité et l'inclusion ;

– des principes et des moyens pour évaluer les apprentissages de manière différenciée.

Volet littérature jeunesse pour approcher la langue écrite :

– des contenus linguistiques pour mieux comprendre les différentes composantes de la langue écrite ;

– des moyens offerts pour enseigner la lecture, l'appréciation d'œuvres littéraires et l'écriture ;

– un approfondissement de l'enseignement du lexique et de la grammaire par l'usage de la littérature jeunesse.

Cette courte formation s'adresse aux enseignants (préscolaire et primaire), orthopédagogues, conseillers pédagogiques des trois cycles du primaire, bibliothécaires scolaires, auteurs, éditeurs, etc.

Les étudiants ayant complété le microprogramme peuvent poursuivre leurs au D.E.S.S. en enseignement des langues, ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admis à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature jeunesse, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée. L'expérience en enseignement, si elle équivaut à au moins cinq ans, pourrait être prise en compte pour des fins d'admission. Pour plus d'informations, consultez la page Reconnaissance des acquis expérimentiels du Bureau du registraire
- réussir, pour tout candidat non francophone, un test de français langue seconde ou étrangère et présenter un résultat de C1 en compréhension écrite et orale ET en production écrite et orale à un test standardisé comme le TEF, le TCF ou le DALF

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Attestation de résultat d'un test de français

2. Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

3. Transfert

Un candidat ayant obtenu une moyenne de 3,0 pour l'ensemble des cours du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en enseignement des langues (2-811-1-4) ou à la Maîtrise en éducation, option enseignement des langues (2-811-1-5) pendant ou à la fin du microprogramme. Une recommandation du responsable de programme est alors nécessaire.

4. Spécificité

Le microprogramme de deuxième cycle en enseignement du français par la littérature jeunesse est offert en cohorte et pourrait être entièrement en ligne.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

■ **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Structure du programme (2-811-6-2)

Version 00 (A22)

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits. Les crédits du microprogramme sont tous à option.

Il est offert selon deux concentrations :

- concentration littérature jeunesse pour approcher la langue écrite
- concentration littérature jeunesse et différenciation

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70C1 LITTÉRATURE JEUNESSE POUR APPROCHER LA LANGUE ÉCRITE

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

Bloc 70C1A

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3.0J S	DID 6328	Lecture d'images en littérature jeunesse	3.0J S
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3.0J S	DID 6329	Enseignement lexical et littérature jeunesse	3.0J S
DID 6217	Questions de didactique de l'écriture	3.0J S			

SEGMENT 70C2 LITTÉRATURE JEUNESSE ET DIFFÉRENCIATION

Les crédits de cette concentration sont tous à option.

Bloc 70C2A

Option - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6075	Laboratoire d'analyse et de conception didactiques	3.0J S	DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3.0J S
DID 6208	Littérature et difficultés d'apprentissage	3.0J S	DID 6280	Didactique du français : thèmes spécifiques	3.0
DID 6209	Didactique de la littérature	3.0J S			

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche